

La quantité de bois détruite chaque année par les insectes, les maladies et les incendies est supérieure des deux tiers à celle que nous récoltons. Nous devons donc déployer beaucoup plus d'efforts pour protéger nos forêts contre ces prédateurs. Nous devons apprendre à mieux les exploiter. Nos concurrents Scandinaves et Américains consacrent beaucoup plus d'argent et de ressources humaines que nous à la gestion forestière. Par exemple, au Canada, nous avons un ingénieur forestier pour 380,000 hectares de forêts. En Suède, il y en a un pour 15,000 hectares.

Sur le plan de la recherche et du développement, les résultats ne valent guère mieux. Une grosse compagnie américaine consacre chaque année à la recherche sur les produits forestiers davantage que nos gouvernements et industries réunis. Pour produire le bois dont l'industrie a besoin pour conserver sa place sur le marché mondial, nous devrons au moins doubler la recherche scientifique au cours des dix prochaines années. Nous aurons besoin pour cela de 150 nouveaux diplômés en génie forestier au cours de la prochaine décennie. Depuis 1978, seulement 55 maîtrises et 11 doctorats ont été décernés chaque année dans nos écoles. Près de la moitié des étudiants en question étaient des étrangers qui sont repartis dans leur pays. Nos écoles forestières ont besoin de subventions beaucoup plus importantes pour pouvoir relever le défi.

Le gouvernement fédéral doit jouer le rôle de chef de file dans la recherche en biotechnologie, en ingénierie génétique, en chimie des sols, et ainsi de suite. De concert avec l'industrie, nous devons investir davantage dans la recherche des produits forestiers afin de mettre au point de nouvelles techniques de récolte, de nouveaux produits répondant aux besoins d'un marché mondial en constante évolution et de nouvelles techniques de reboisement et de gestion. En 1978, nous avons confié au secteur privé nos laboratoires de recherche sur les produits forestiers, mais cela n'a pas donné les résultats escomptés, même si l'industrie doit certainement faire sa part dans ce domaine.

Nous proposons que les exploitants acquittent un droit soit à la coupe soit au marquage de la qualité afin qu'ils contribuent pour une juste part aux efforts accrus dans le domaine de la recherche et de la mise en valeur des produits forestiers. Nous recommandons également que des fonds fédéraux au titre de la recherche et du développement, du reboisement et de la protection forestière y soient affectés selon un pourcentage fixe de la moyenne des ventes annuelles brutes de produits forestiers établie sur une période de cinq ans. Comme on peut facilement le constater, cela pourrait stabiliser davantage et faciliter la planification à long terme des initiatives de recherche afin de veiller à ce qu'elles soient menées à bonne fin.

En outre, le gouvernement pourrait certes de temps à autre mettre en œuvre certains programmes visant à réduire périodiquement les excédents de main-d'œuvre. J'ai accueilli avec satisfaction les récentes initiatives du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) destinées à inciter les chômeurs à travailler dans nos forêts, mais une fois encore, des efforts spéciaux de ce genre donneront les meilleurs résultats dans la mesure où des personnes compétentes les auront planifiés, gérés et coordonnés convenablement avec les programmes sylvicoles en vigueur. Tous les fonds que le gouvernement engagera pour des besoins particuliers de ce genre doivent être distribués par l'intermédiaire du Service canadien des forêts.

Les subsides

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, devenu un super ministère depuis qu'il a fusionné avec le ministère des Affaires extérieures, aura même un rôle à remplir. Notre industrie a besoin d'aide pour se trouver de nouveaux débouchés et les exploiter en fonction de nos produits. Toutefois, il serait peu avantageux pour le Canada d'avoir les installations d'abattage les plus modernes au monde sans un approvisionnement stable et suffisant de matières premières ou sans les débouchés où écouler les produits.

• (1125)

Le Conseil des sciences du Canada a publié récemment un mémoire qu'il est opportun d'examiner. Il souligne les avantages qu'on pourrait retirer de toute amélioration des politiques de gestion forestière. Si nous réussissons à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous augmenterons nos ventes de 22 milliards de dollars, dont 12 milliards à l'exportation. Nous pourrions créer de 75,000 à 100,000 nouveaux emplois et produire des recettes fiscales supplémentaires dépassant les trois milliards. Telle est l'ampleur de cet important secteur économique.

Le rapport signale également ce qu'il nous en coûtera si nous refusons d'agir. Les scieries fermeront, le chômage augmentera et toutes les régions du pays dont la subsistance est tributaire de l'exploitation forestière connaîtront une instabilité économique. Une baisse de notre industrie forestière aurait un effet marquant, affirme le rapport, sur l'économie entière et sur notre balance commerciale. Une industrie forestière prospère est essentielle à la prospérité du Canada.

Comme le recommandait John A. Macdonald, prenons le taureau par les cornes. L'industrie ne peut plus exploiter de nouvelles régions vierges. Les ressources forestières de notre pays, si vaste soit-il, ne sont pas illimitées.

Nous devons pour l'instant nous satisfaire de ce que nous avons et le gérer avec prudence. Comme le disait le grand philosophe Goltz il y a un siècle: « . . . parmi tous les lieux, ce sont dans les forêts que la Nature enfouit tous ses secrets et tous ses agréments. » Nos forêts constituent vraiment notre ressource la plus précieuse et la plus riche. Ne l'oubliions pas et agissons en conséquence.

M. le vice-président: Des députés veulent-ils interroger les députés qui viennent de parler. Sinon, la présidence cédera la parole au ministre de l'Environnement (M. Roberts).

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je suis heureux que le parrain de la motion ait loué la sincérité des efforts que j'ai faits pour régler les problèmes forestiers du Canada, et qu'il ait aussi eu de bons mots pour mon collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lumley). A mon tour, je tiens à dire au député que je reconnaissais son vif intérêt pour ce secteur extraordinaire important au Canada et le travail qu'il a accompli en ce sens en tant que député d'opposition. J'admire l'attitude très constructive dont il a habituellement fait preuve à la Chambre et presque toujours au comité au sujet de ces questions.

La motion, qui comporte d'absurdes accusations de négligence, induit manifestement en erreur. Je doute même que le parrain de la motion croie qu'il y ait eu une telle négligence. Je comprends évidemment qu'il puisse difficilement prendre la parole un jour d'opposition pour présenter une motion destinée